

Aide sociale et recours en récupération

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs

Objectifs pédagogiques :

- Mieux comprendre les formes de l'aide sociale.
- Mieux maîtriser les différents recours en récupération et le contentieux qu'ils suscitent.

Contenu:

Lois et principes

- La subsidiarité de l'aide sociale
- La nouvelle définition du handicap
- L'adaptation de la société au vieillissement
- La mission de la Maison Départementale des Personnes Handicapées

Les formes de l'action sociale

- Les prestations familiales
- La compensation du handicap
- La compensation de la perte d'autonomie
- Les minima sociaux

Les recours en récupération

- Le retour à meilleure fortune
- Le recours sur les donations
- Le recours sur la succession
- La répétition de l'indu

Le contenu de l'aide sociale

- L'évaluation de la situation et des besoins
- Le concours des débiteurs d'aliments
- Le recours contre une société civile
- Le recours contre un contrat d'assurance vie
- La prohibition de l'ingénierie sociale

Prérequis

Pas de prérequis exigé. Toutefois, des connaissances en droit de la famille et des personnes vulnérables vous permettront de suivre cette formation plus confortablement.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation